



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

COMPTE RENDU DU CHSCT DES 05 MAI ET 02 JUIN 2017

Le CHSCT s'est tenu à la Direction sous la Présidence de M HALBIQUE DDFIP22.

Chaque organisation syndicale présente a lu une liminaire.

Le directeur a remercié le docteur DERETZ à l'occasion de son départ en retraite, pour son travail qu'elle a exercé avec professionnalisme. Il a demandé à la Direction Générale son remplacement. Il est difficile de recruter un médecin de prévention et à ce jour 14 départements en sont privés.

Les suppressions de structures à venir seront connues au mois de juillet.

L'ordre du jour a ensuite été déroulé.

1. Approbation du procès verbal du 26/01/2017.

2. DUERP-PAP DIRCOFI :

Présenté par l'assistant de prévention de Rennes, M Christophe BOLORE. Le CHSCT a émis des préconisations notamment le regroupement des CHSCT propres aux DIRCOFI.

3. Présentation de la note d'orientation ministérielle 2017 :

Cette note précise les fonctions du CHSCT. Ce dernier peut rendre un avis étayé plutôt qu'un avis favorable ou défavorable.

4. Présentation du rapport annuel du médecin de prévention :

Quatre points abordés dont la souffrance des agents au travail, la volonté du médecin de prévention d'obtenir pour les agents publics le droit à une pension d'invalidité de première catégorie. Elle a relevé une augmentation des propos discriminatoires et des comportements hostiles entre agents.

5. Présentation du décret du 03/08/2016 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques :

La DDFIP 22 est peu concernée par ces risques du point de vue du décret.

6. Présentation des engagements du MEF en matière de sécurité routière :

Des stages de sensibilisation à la conduite, financés par le CHSCT, sont proposés à l'ensemble des agents.

7. Suivi des délibérations.

8. Présentation du regroupement des services de direction :

La création du CSRH (Centre Service Ressources Humaines) place du 74ème RIT à Saint-Brieuc, va entraîner des travaux rue de la Gare avec le regroupement du Pôle Gestion Fiscale sur ce site. Fin des travaux prévue en octobre 2017.

Les services des Domaines ainsi que l'équipe de la CID et les services sociaux restent au 74ème RIT. Les travaux sur ce site se dérouleront de novembre à décembre 2017.

Ce calendrier est imposé par la Direction Générale qui finance l'ensemble des travaux.

9. Retour sur les travaux du GT DUERP-PAP :

Des formations managériales devraient être mises en place dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Un questionnaire anonyme de recensement des RPS à destination de l'ensemble des agents de la DDFIP 22 est à l'étude.

A partir du diagnostic établi des moyens d'action seront mis en place.

10. Questionnaire EDR :

Une fiche EDR sera transmise à tous les agents concernés pour une meilleure affectation sur les missions en fonction de leur profil professionnel.

11. Revue du plan d'actions-décisions :

Rapport de visite des sites de Dinan Salle Gourdine, Dinan Kitchener, Rostrenen, Saint-Brieuc Gare, Abbé Garnier (ambiance thermique au SPFE) et Plestin les Grèves.

12. Examen des points obligatoires :

Examen du registre santé et sécurité, des fiches de signalement et accident, exercices d'évacuation.

13. Présentation de l'exécution du budget 2017 et des actions complémentaires.

14. Questions diverses et calendrier des travaux du comité :

Une réflexion globale sur le transport de fonds est en cours au niveau départemental dans le cadre de la limitation de l'encaisse et de l'expérimentation des caisses sans numéraire.

Le travail sur double-écran de taille différente est un problème qui devrait se résorber par le remplacement progressif du matériel.

La direction mène une réflexion sur les modalités de travail des équipes techniques.

La trésorerie de Lamballe rencontre des problèmes d'effectifs qui impactent fortement le service d'accueil. Cette situation est symptomatique de la baisse du nombre d'agents au niveau départemental suite à la suppression des emplois dénoncée par FO à maintes reprises.

Le prochain CHSCT se tiendra le 11 juillet 2017.

N'hésitez pas à nous faire part des difficultés rencontrées dans les services que FO pourra évoquer lors des différents comités.

Vos représentants FO Finances en CHSCT :
Annie LE TERTRE (titulaire, PRS Saint-Brieuc),
Karen VIGNO (suppléante, SIP Lannion)

Pour **Force Ouvrière**, améliorer la qualité de vie au travail c'est :
arrêter la suppression des postes,
engager les recrutements nécessaires,
stabiliser les services,
reconnaître le caractère prioritaire de nos missions,
améliorer les conditions de travail,
augmenter immédiatement de 8 % la valeur du point d'indice et attribuer 50 points
d'indice uniforme,
améliorer le déroulement de carrière.